

Cinq années au service des droits des Femmes

A l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes** je souhaite rappeler qu'en 2017, le Président de la République a décrété l'égalité entre les femmes et les hommes Grande cause du quinquennat avec trois priorités :

- l'éducation et l'action culturelle en faveur de l'égalité,
- un meilleur accompagnement des victimes,
- un renforcement de l'arsenal répressif.

Nous avons obtenu collectivement de belles avancées et remporté de belles victoires.

La place des Femmes dans la société

Le Gouvernement s'est ainsi fortement mobilisé sur le sujet des inégalités professionnelles (index Ega pro, fixation d'objectifs chiffrés de proportion de femmes dans les comités exécutifs ou encore allongement du congé paternité).

De plus, dans le champ de l'éducation, la création de la semaine de l'égalité a permis de renforcer la mobilisation dans les établissements scolaires autour de la journée internationale des droits des femmes et, par-là, l'éducation à l'égalité dans toutes ses dimensions.

L'une des lois phares dans les deux domaines cités supra est la **Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et combattre les inégalités salariales (2021)** permet de mesurer et de corriger les différences de rémunération dans les entreprises, qui garantit également un meilleur accès des entrepreneures à l'investissement public.

Un très important travail a été mené en outre pour assurer les droits sexuels et reproductifs des femmes, avec la mise en place de la contraception gratuite pour les moins de 25 ans, la gratuité des protections périodiques pour toutes les étudiantes, le lancement de la première stratégie de lutte nationale contre l'endométriose, l'allongement du délai légal de l'IVG de 12 à 14 semaines ou encore le renforcement de l'éducation à la sexualité avec la hausse du budget du planning familial.

Ainsi, la **Loi relative à la bioéthique** (2021) a, de son côté, fondé un nouvel équilibre entre le respect de la dignité de la personne humaine, le libre choix de chacun et la solidarité entre tous.

Par ailleurs, une série de mesures a été prise pour renforcer la protection des familles monoparentales, par le versement automatique des pensions alimentaires pour sécuriser les femmes isolées ou encore la facilitation d'accès aux différents modes d'accueil et de garde des enfants.

Le travail législatif sur les droits des femmes s'est poursuivi jusqu'au bout de la session parlementaire, puisque récemment encore (2022), ont été votés des textes sur la **démocratisation du sport**, la **lutte contre le harcèlement scolaire** ou le **renforcement de la parité dans les fonctions électives et exécutive du bloc communal** pour les communes de moins de 1000 habitants.



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde
20 juin 2018 · 🌐

**** Droits des Femmes : 1 an d'action ****

A l'occasion des Questions au Gouvernement, j'ai interrogé [Marlène Schiappa](#) sur la poursuite de l'engagement du [Gouvernement](#) en faveur des droits des Femmes, après 1 an d'action et l'adoption de la loi renforçant la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Voici ma question :

"Madame la Ministre, nous célébrons cette semaine l'an un de la 15ème législature de la 5ème République. L'occasion pour chacune et chacun d'entre nous,... [Voir plus](#)



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde
23 septembre 2020 · 🌐

[Délégation aux droits des femmes]

J'ai interrogé Madame la Ministre Elisabeth Moreno sur :

✅ Les conditions de travail des aides-soignantes en EHPAD.

Cette profession composée à plus de 80% de femmes a été particulièrement exposée durant la crise sanitaire de la COVID-19.

Aussi pour faire face aux difficultés croissantes du secteur plusieurs mesures peuvent être mises en oeuvre : ... [Voir plus](#)



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde
1 juillet 2021 · 🌐

[Droit des femmes]

🌐 Du 30 juin au 2 juillet, Paris accueille le Forum Génération Égalité, un rassemblement mondial pour l'égalité de genre, organisé par ONU Femmes et co-présidé par la France et le Mexique.

👉 Ce forum est l'occasion pour plus de 500 intervenantes mobilisées de se réunir pour présenter une série d'engagements en faveur des droits des femmes, largement impactés par la crise sanitaire. ... [Voir plus](#)



La sécurité des Femmes au quotidien

Depuis cinq ans, une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs a permis de mieux protéger, mieux prévenir et mieux accompagner toutes les femmes victimes de violences. 90% des actions ont déjà été engagées suite au Grenelle des violences conjugales :

- la création de milliers de places d'hébergement pour les victimes, pour atteindre les 9 000 places en 2022 ;
- l'accessibilité du 3919, 24h/24 et 7j/7 et la possibilité de signaler les violences par sms via le 114, en ligne sur la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr ;
- la suspension du droit de visite et d'hébergement des enfants mineurs pour les parents violents ;
- la formation des policiers et des gendarmes aux violences conjugales ;
- l'ouverture de centres de prise en charge des auteurs de violences partout dans l'Hexagone et en Outre-mer ;
- mais aussi, le déploiement des téléphones grave danger, la mise à disposition de bracelets anti-rapprochement dans les juridictions, etc.

Fruit d'un long travail de concertation, la **Loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes** (2018) modifie l'arsenal législatif sur quatre séries de points :

- L'allongement de 20 à 30 ans du délai de prescription pour les crimes sexuels commis sur mineurs ;
- Le renforcement de l'arsenal juridique permettant de punir les viols et agressions sexuelles commis à l'encontre des mineurs de 15 ans ;
- L'élargissement de la définition du harcèlement en ligne ;
- La création de l'infraction, « d'outrage sexiste » pour agir contre le harcèlement de rue.

Le cadre familial est trop souvent le lieu et le témoin de violences, entre les membres du couple, ou sur les enfants.

Aussi, la **Loi visant à agir contre les violences au sein de la famille (2019)**, et la **Loi visant à protéger les victimes de violences conjugales (2020)**, ont déployé un arsenal de nouvelles mesures concrètes.

Notamment :

- L'inscription automatique au fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes pour les faits les plus graves
- Une peine de 10 ans et 150 000 € d'amende pour l'auteur d'harcèlement moral au sein du couple qui conduit au suicide ou à sa tentative.
- La levée du secret médical lorsque les violences mettent la vie de la victime majeure en danger immédiat

Sophie Panonacle - Députée de la Gironde
6 avril 2020 · 🌐

🔴 COVID-19
[Garantir les droits des femmes en période de confinement]
👉 Dans ma dernière lettre d'informations vous pouvez retrouver toutes les mesures mises en œuvre pour garantir les droits des femmes en cette période de confinement, et plus particulièrement les dispositifs en place pour lutter contre les violences conjugales 📄
⚠️ En cette période, restons vigilants, ne fermons pas les yeux et entendons les appels au secours ; notre devoir est d'y répondre.



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde
19 février 2020 · 🌐

[Délégation aux droits des femmes]
📄 Mardi 18 février j'ai eu l'honneur de présider la Délégation aux droits des femmes en l'absence de ma collègue [Marie-Pierre Rixain](#) lors de la présentation du rapport d'information sur la reconnaissance du terme de "féminicide" par ma collègue Fiona Lazaar.
🔴 Ce terme doit être encouragé. Osons nommer ces crimes pour mieux les combattre !
👉 Retrouvez la présentation du rapport d'information ici 📄



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde a une nouvelle vidéo de 25 septembre 2019.
25 septembre 2019 · 🌐

La Délégation aux Droits des Femmes de l'Assemblée nationale a reçu les associations [Solidarité Femmes FIT une femme un toit](#) [Fondation des Femmes #FNACAV](#) et le pôle Solfa pour échanger sur les meilleures solutions à mettre en œuvre pour éradiquer les violences conjugales.
L'occasion pour moi d'interroger sur le rôle que pourrait jouer les bailleurs sociaux lors de situations de violences.
📄 Retrouvez mon intervention en vidéo... Voir plus



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde
19 juillet 2018 · 🌐

** Un an d'action au service des Femmes **
Ce jeudi, la Délégation aux Droits des Femmes se réunissait pour examiner son rapport d'activité après un an d'action au service des Femmes.
Libérer la parole, c'est le départ de tout ; et la Délégation aux Droits des Femmes ne cessera pas d'agir pour favoriser cette libération. ... Voir plus



Le Bassin d’Arcachon engagé, des acteurs fortement mobilisés

Sur notre territoire, nous avons fait collectivement notre part :

- ◆ Avec un meilleur accueil des femmes victimes de violences conjugales, par les forces de sécurité, police et gendarmerie.
- ◆ Avec la création d’une Unité de victimologie au Centre Hospitalier d’Arcachon.
- ◆ Avec la mise à disposition de logements réservés aux femmes dans le cadre des mesures du Grenelle des violences conjugales et de notre partenariat avec les bailleurs sociaux.

Ces avancées ont été rendues possibles par le travail collectif et les liens, qui avec le temps, se sont noués entre les différents acteurs du territoire :

- Les CCAS
- Les associations de lutte contre les violences faites aux femmes : Femmes solidaires et Solidarité Femmes Bassin
- La Police et la Gendarmerie
- La médecine de ville et le Centre hospitalier d’Arcachon
- L’antenne du Centre Hospitalier Charles Perrens
- Les bailleurs sociaux
- Les services de l’Etat

En effet, nous avons besoin de la mobilisation et du soutien de toutes et tous pour lutter

- contre les stéréotypes, le harcèlement du quotidien,
- pour l’égalité salariale, économique et professionnelle
- et pour éradiquer les violences physiques et morales dont les femmes sont victimes.



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde

20 janvier 2020 · 🌐

! 4ème table ronde très constructive ce matin à la Sous-Préfecture d'Arcachon sur la lutte contre les violences conjugales

▶ Au niveau national : adoption de la PPL sur les violences au sein de la famille et travail en cours de la PPL de protection des victimes de violences conjugales

▶ Au niveau local : travail commun pour une meilleure prise en charge des victimes sur le Bassin d'Arcachon : on avance ensemble !... [Voir plus](#)



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde

12 octobre 2021 · 🌐

✔ J'ai organisé une nouvelle table ronde sur les violences conjugales 🗣️🚫 présidée par Ronan Leautic, sous-préfet de l'arrondissement d'Arcachon, entouré de Morgane Moulin, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et d'un représentant de la DETS.

✔ Etaient présents :

- Les représentants des CCAS du Bassin d'Arcachon 🙌
- Le docteur Philippe Veaux pour la médecine de ville 🏥

- ... [Voir plus](#)



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde a 5 nouvelles photos du 25 mars

2019, 12:40.

25 mars 2019 · 🌐

👉 METOO, encore et encore ! 🙌

Dans le cadre des 3^e Rencontres de l'Égalité, organisées par Femmes Solidaires à La Teste, j'ai été invitée à présenter le travail accompli au niveau national par la Délégation aux Droits des Femmes de l'Assemblée nationale, dont je suis la Secrétaire. J'ai rappelé la nécessité de passer par la loi pour progresser : si la pensée est globale, l'action doit être locale avec tous les acteurs territoriaux associés. Des actions concrètes sont menées... [Voir plus](#)



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde

20 novembre 2020 · 🌐

✔ J'ai souhaité rendre compte de mes échanges avec Elisabeth Moréno, Ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'équipe de l'association Solidarité Femmes Bassin d'Audenge.

👉 Malgré le financement de 6 logements pour l'accueil de victimes de violences sur l'arrondissement du Bassin d'Arcachon, obtenu à l'issue du « Grenelle des violences conjugales », nous avons évoqué :

- 👉 Les difficultés de trouver ces logements
- 👉 La recherche d'un financem... [Voir plus](#)



Sophie Panonacle - Députée de la Gironde

28 février 2019 · 🌐

👤🗣️🗣️ Grand débat national : Mesdames, à vous la parole !

Avec les associations Femmes Solidaires & Solidarité Femmes Bassin, nous avons organisé hier soir à La Teste de Buch une réunion citoyenne consacrée à la condition des femmes dans la société.

Dans le cadre du Grand Débat national qui se poursuit jusqu'au 15 mars prochain, à la veille du démarrage du mois de l'Égalité en mars, j'ai en effet souhaité proposer cette rencontre consacrée à l'amélioration de la place des fem... [Voir plus](#)



Une Cause défendue également au niveau supra-national

La présidence française porte l'ambition de faire avancer l'ensemble des initiatives européennes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en portant une attention particulière au renforcement du pouvoir économique des femmes à travers les négociations sur la transparence des rémunérations et l'application du principe d'égalité des rémunérations entre hommes et femmes. L'objectif est également de faire progresser les discussions sur la proposition de directive relative à un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans les conseils d'administration des entreprises.

Qu'il s'agisse de la place des femmes ou des violences, de nombreux colloques, conférences, rapports et auditions en commissions parlementaires sont venus égrener les cinq années passées au service de cette Grande Cause.

Depuis le début de mon mandat je porte cette cause à l'Assemblée nationale au sein de la Délégation aux droits des femmes et sur notre territoire du Bassin d'Arcachon.